

Réf: Dossier 357446

Avis de constitution

SOCIETE « BEST-FISH IVOIRE »

Siège ABIDJAN-PLATEAU, 7 avenue NOGUES  
Immeuble BSIC, 5ième étage 01 Boîte Postale 6079  
ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot  
00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 23/10/2024 reçus par Me Kouamé Koffi Athanase, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST-FISH IVOIRE »

Objet : - production et commercialisation de poissons et tout autre produits halieutiques;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-PLATEAU, 7 avenue NOGUES  
Immeuble BSIC, 5ième étage 01 Boîte Postale 6079  
ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot  
00

Dirigeant(s) M LOUKOU HERMANN SYLVANUS KOUAKOU  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11419 du 05/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68058/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

